

Travaux
Aménagement de l'étage
de la mairie



Evènement
Fête du Cheval et des
Tracteurs



Il était une Foy

mai 2010 > N°8

Le journal de Sainte Foy de Peyrolières



Edito

Bonjour à tous,

Depuis plusieurs mois nous travaillons sur l'évolution que pourrait avoir notre village dans les prochaines années. Comment préserver l'environnement naturel pour que les générations futures puissent aussi profiter du cadre rural dans lequel nous vivons aujourd'hui ?

Nous devons nous préoccuper d'économiser l'espace. Nous souhaitons favoriser la mixité sociale et les déplacements de proximité de notre population.

Un des documents majeurs qui nous permet de bâtir avec réflexion les grandes lignes de notre avenir, est le Plan Local d'Urbanisme. Le PLU est un document d'urbanisme qui fixe l'utilisation des sols et répond à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000. Le PLU remplacera l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS).

Il définit l'aménagement global de la commune dans un souci de développement durable.

Vous trouverez dans ce bulletin tous les détails qui vont conduire à sa réalisation et à son application.

Je souhaite rappeler dans cet édito tout le travail qui a été nécessaire à l'élaboration de ce document. Je tiens à féliciter la Commission Urbanisme, les services de l'Etat, le cabinet d'Urbanisme Petersen et les cabinets d'études qui se sont mobilisés.

Votre Maire,
François Vives



Au cœur du débat

Château d'eau ou pas ?

Ce n'est pas la nécessité de l'antenne relais qui a été remise en cause mais bien le choix du château d'eau comme lieu d'installation qui a fait l'objet du débat...

Bien que le dossier présenté par l'opérateur Orange soit conforme à la réglementation en vigueur, les habitants ont fait part de leurs craintes au maire et ont monté un collectif composé de riverains et de parents d'élèves opposés au projet tel que présenté. Consciente d'avoir manqué de communication sur un sujet aussi délicat, la municipalité a multiplié les rencontres entre les élus, divers experts et le collectif.

Il est difficile de se forger une opinion sur un sujet aussi technique et sur lequel on trouve tout et son contraire sur Internet. La Mairie a donc organisé une réunion publique, le 12 février. Le représentant d'Orange a présenté le projet puis l'expert de PRIARTEM (Pour une Réglementation des Implantations d'Antennes Relais de Téléphonie Mobile) et l'expert en prévention des risques sanitaires de la Caisse

Régionale de l'Assurance maladie ont exposé leurs points de vues et commenté diverses études. Le public a pu s'exprimer suite à ces présentations.

Le Président du Syndicat des Eaux, propriétaire du château d'eau, M. AYCACUER, également présent, a constaté la polémique engendrée et s'est engagé à suivre la décision qui serait prise par les élus de Ste Foy.

Lors du conseil municipal du 6 avril, les élus ont voté contre l'installation de l'antenne relais sur le château d'eau à 11 voix contre 6 mais l'histoire ne s'arrêtera pas là. Désormais les élus attendent de nouvelles propositions pour l'implantation de l'antenne relais et resteront vigilants sur le sujet afin de satisfaire l'ensemble des Foyens.

Affaire à suivre...

Dossier

**Plan Local
d'Urbanisme**

P2

Enfance/Jeunesse

**Ecole numérique
rurale**

P5

Plan Local d'Urbanisme

L'expression d'un projet urbain

Par délibération du 17 avril 2003, le conseil municipal a décidé la révision du POS Plan d'Occupation des Sols encore en vigueur et sa transformation en PLU Plan Local d'Urbanisme. Le PLU présente des différences fondamentales avec le POS et notamment une plus grande préoccupation en matière d'environnement, de déplacements et de consommation de l'espace

Le PADD de Ste Foy et ses objectifs

La commune définit une vision et une réflexion globale de l'aménagement qui est transcrite dans le PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

- ▶ Mettre rapidement en place une station d'épuration apte à répondre aux besoins du développement urbain
- ▶ Renforcer la centralité villageoise par une urbanisation dans la continuité du village
- ▶ Développer les équipements collectifs
- ▶ Permettre l'implantation de petites activités locales
- ▶ Faciliter le covoiturage et l'usage des transports en commun
- ▶ Conforter les hameaux
- ▶ Développer un réseau de circuits piétons et cyclistes
- ▶ Préserver l'activité agricole
- ▶ Préserver les grands espaces boisés
- ▶ Participer à une meilleure qualité des eaux des ruisseaux
- ▶ Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables

Le développement de ces objectifs est consultable sur le site de la mairie.

L'obligation du PLU... être compatible avec

Le SDAGE - Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux - applique la loi sur l'eau. Ses priorités sur 5 ans sont de sécuriser l'alimentation en eau potable, de réduire les pollutions et de protéger et restaurer les zones humides.

Le SCOT - Schéma de COhérence Territoriale - Ste Foy dépend de celui du Pays Sud Toulousain qui élabore les directives de développement du territoire sur une durée de 20 ans selon 4 axes :

- ▶ gérer l'espace et les ressources de manière économe,
- ▶ développer une économie pérenne
- ▶ favoriser la mobilité
- ▶ renforcer l'autonomie des territoires et maintenir le lien social.

Le PLH - Programme Local de l'Habitat - est élaboré par la Communauté de Communes du Savès. Le diagnostic de l'existant, en cours actuellement, permettra de définir les principes et les objectifs du PLH et le plan d'actions détaillées par secteur géographique : localisation, amélioration, réhabilitation du parc de logement publics et privés, définition du nombre de logements sociaux...



Nouveaux horaires d'accueil du Service Urbanisme de la mairie

- ▶ Le matin, sans RDV : du mardi au vendredi, 9h - 12h
 - ▶ L'après-midi, uniquement sur RDV : du lundi au vendredi, 14h - 18h
- Tél. : 05 61 91 73 09

L'élaboration du PLU

Depuis deux ans, la Commission Urbanisme travaille en étroite collaboration avec les différents services, pour établir l'état des lieux et les actions à mener concernant :

- ▶ le diagnostic agricole
- ▶ le schéma des assainissements : autonome et collectif
- ▶ le plan de sécurité et Incendie
- ▶ le réseau d'eau potable
- ▶ le réseau électrique
- ▶ la voirie
- ▶ le développement économique...

Calendrier du PLU

La réunion publique de présentation du PLU aux Foyens sera assurée par M. Karl Petersen, urbaniste et aura lieu à la salle des fêtes du village le **lundi 26 avril à 20h30**. Ensuite le PLU sera présenté aux services de l'Etat, avant d'être soumis à l'approbation du conseil municipal en mai.

Les 3 mois réglementaires de consultation des services suivront et en septembre, un enquêteur public sera présent en mairie durant un mois pour recueillir les observations des Foyens.

Risque naturel Déclaration sécheresse

Si vous avez constaté de graves dégradations sur votre habitation, suite à la sécheresse de l'été 2009 et lors de la réhydratation des sols durant l'automne, merci d'adresser un courrier à la mairie.

Adresse : 2, Avenue du 8 mai 1945 - 31470 Ste-Foy

Plan de circulation Aménagement du centre du village



Cette année, nous avons prévu une étude des aménagements nécessaires au village pour améliorer l'accessibilité et la sécurité dans les déplacements des piétons et la cohabitation avec les voitures.

Un plan d'action pour la réalisation des travaux sera établi en fonction des priorités et notamment du chantier de la crèche.



Finances communales

Des dépenses maîtrisées toute l'année

Les dépenses de fonctionnement ont été stabilisées à 1 099 105€ en 2009, pour 1 090 294€ en 2008.

Les travaux générés par la tempête de janvier 2009 avaient été pris en compte dans l'élaboration du budget de l'année dernière, notamment :

- ▶ Réfection des rambardes du pont sur la Saudrune : 8492€
- ▶ Arrachage des cyprès dévastés au cimetière de La Salvetat : 9927€
- ▶ Elagage des platanes au centre

du village et Place Notre Dame du lait : 6554€

D'autres travaux d'investissement ont suivi :

- ▶ Achèvement des fresques de l'église de Ste Foy : 34 318€
- ▶ Etanchéité du toit de la chapelle du Parayre : 6760€
- ▶ Remplacement des fenêtres et volets au 1^{er} étage de l'école élémentaire : 13 944€, en vue d'améliorer la sécurité, l'économie d'énergie et la facilité d'entretien
- ▶ Réalisation du chemin piétonnier de « Guérin » reliant le vil-

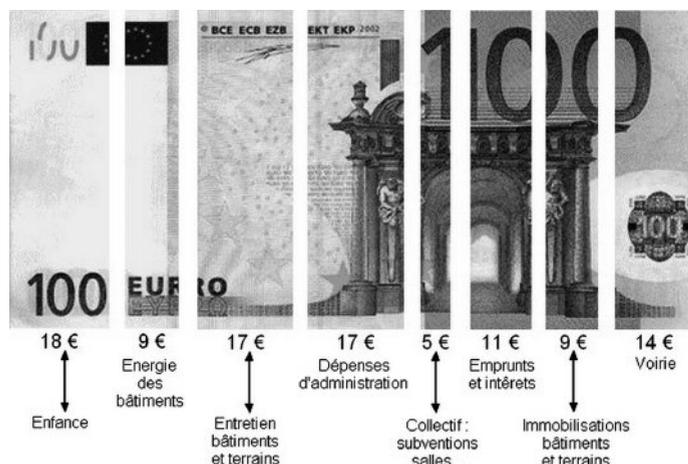
lage au Lotissement Les Vignes de la Côte : 8043€

▶ Travaux du Pool Routier, dont réalisation de la boucle des Lieux-dits Bourrieu - Protis et de divers fossés : 109 122€

Toutes ces opérations sont ou seront subventionnées par le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Afin d'étendre notre réserve foncière, nous avons acquis un terrain situé Route de Rieumes à l'entrée du village pour un montant de 60 398€.

Utilisation de 100€ de taxe en 2009



70€ en dépenses de Fonctionnement

30€ en dépenses d'Investissement

Le personnel communal est réparti sur Enfance, Entretien et Dépenses d'administration

Objectifs 2010

Garder le « cap » et investir



Maintenir les dépenses de fonctionnement telles qu'elles étaient en 2009 et faire des investissements judicieux et nécessaires

Deux recettes exceptionnelles ont été perçues en 2009, pour un montant global de 196 000€ :

- ▶ Indemnité de sinistre sur les travaux de l'église (réalisés en 1995)
- ▶ Compensation financière du SIVOM, due au transfert de la compétence Petite Enfance du SIVOM à la Communauté de Communes du Savès.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2010, ils resteront donc les suivants :

- ▶ Taxe d'habitation : 17,55 %
- ▶ Taxe foncière propriétés bâties : 17,77 %
- ▶ Taxe foncière propriétés non bâties : 81,12 %

Les subventions aux associations ont été reconduites. Afin de sou-

tenir ses actions, la subvention octroyée au CCAS a été augmentée de 1800€, grâce à une part des indemnités non versées aux élus.

Nous avons prévu l'achat de la maison située entre la mairie et l'église, à proximité de l'école élémentaire. Cette acquisition sera financée en partie, par un emprunt de 100 000€. La solution de l'emprunt a été choisie de

façon à conserver des ressources pour concrétiser d'autres investissements conséquents.

Parmi les quelques projets de cette année : Pool Routier, aménagement du 1^{er} étage de la Mairie, menuiseries extérieures au rez-de-chaussée de l'école élémentaire, Ecole numérique rurale, panneaux de rues, matériel pour le Service Technique, logiciels...

Les numéros utiles des services municipaux

La Mairie à votre service :

Adresse : 2, Avenue du 8 mai 1945
 Tél. : 05 61 91 73 09
 Fax : 05 61 91 89 81
 Courriel : mairie.ste.foy@wanadoo.fr
 Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolie-res.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 18h
 mardi au vendredi : 8h30 – 12h et 14h – 18h
 Samedi 8h30 – 12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 88 69

Location de salles :

Tél. : 05 34 47 76 31

Autres numéros utiles

La Poste : 05 61 91 49 56
 Presbytère de Saint-Lys : 05 61 91 71 15
 Pôle Emploi : 39 49 ou www.pole-emploi.fr
 Assistante sociale : 05 61 91 71 64



Urgences

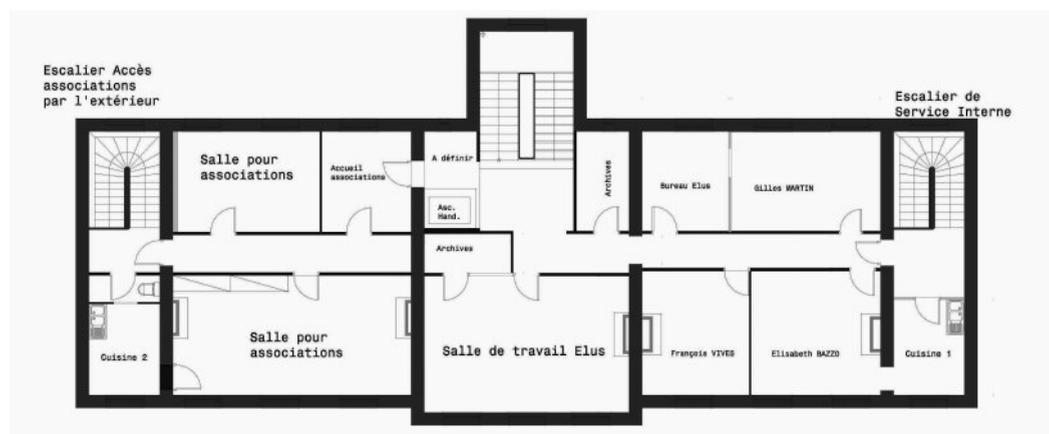
Samu : 15
 Pompiers : 18
 Gendarmerie : 17
 EDF : 0 810 131 333
 GrDF : 0 800 473 333
 Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch : 05 61 56 00 00
 Centre anti-poison : 05 61 49 33 33
 Enfance maltraitée : 119 ou 0 800 05 41 41
 Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977
 Violences conjugales : 01 40 33 80 60

Travaux

Aménagement de l'étage de la mairie

Cet hiver, l'équipe du service technique municipal a démarré les travaux d'aménagement du premier étage de la Mairie, qui se feront en deux temps

Après les travaux effectués au rez-de-chaussée fin 2008, la rénovation de l'étage de la mairie a commencé, dans l'aile Est : réfection de l'escalier et transformation des salles existantes en 4 bureaux. Le Maire vous accueillera prochainement, lors de vos rendez-vous, dans un cadre plus agréable. Un bureau sera spécifiquement dédié aux élus, deux espaces de travail pour la Directrice Générale des Services et son adjoint, et l'ancienne salle du conseil devient un bureau collectif pour les réunions de travail ainsi qu'une zone d'archivage.



L'engagement financier reste modique, les travaux sont réalisés par le service technique et sub-

ventionnés par le Conseil Général. Le résultat étant très satisfaisant, la deuxième tranche de travaux

est programmée pour l'hiver prochain, coté Ouest en vue de créer des espaces pour les associations.

Communication

La nouvelle image de Ste-Foy

La municipalité se dote d'un nouveau logo

Le conseil municipal a souhaité moderniser l'image de la municipalité. Un nouveau logo pour représenter la commune était nécessaire en vue de renforcer la visibilité de Sainte Foy et d'harmoniser notre communication. Créé par Stéphanie Marchadour,

une graphiste dynamique de la commune de Lherm, le logo que nous avons choisi se veut actuel et simple. On distingue rapidement le village caractérisé par son église et sa campagne. Il sera utilisé pour l'ensemble des documents et des affichages émanant



de la Mairie. Le blason historique existant n'est pas pour autant remis en question, il continuera à vivre à travers le sceau officiel.

Retrouvez le logo en couleur sur notre site Internet :

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Travaux de voirie Chemin de Bourrieu

Un an après les travaux effectués, le chemin de Bourrieu nécessite à nouveau une intervention



Entièrement remanié l'été dernier, la voirie est complètement dévastée au sortir de l'hiver. Les périodes de gel et de neige n'ont fait qu'aggraver le processus.

Les réparations ponctuelles effectuées du côté des lieux-dits Lartigole et Protis sont parties en moins d'un mois ! L'entreprise Cazal évoque un problème de goudron... Nous espérons d'elle une réaction sérieuse et rapide ce printemps, pour que nos riverains retrouvent une voirie en parfait état, au regard des dépenses que nous y avons engagées.

Nous présentons nos excuses aux administrés pour ces désagrèments indépendants de notre volonté.

Elections Régionales

Dimanche 21 mars dernier, les membres du Conseil Régional ont été élus pour 4 ans

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées compte 91 élus, il est situé à Toulouse dans le quartier Saint-Michel et est présidé par Martin Malvy depuis le 16 avril 1998. Les principaux domaines d'intervention de la Région sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports. Pour plus de détails : www.midipyrenees.fr

Résultats du 2^{ème} tour

► Pour Ste Foy : 1358 personnes inscrites - 712 votants - Taux d'abstention : 47,57%

Suffrages exprimés pour la liste d'Union de la gauche conduite par Martin MALVY : 71,71%

Pour la liste de la majorité conduite par Brigitte Barèges : 28,29%

► Pour la Région : 2 037 904 personnes inscrites – Taux d'abstention : 45,65%

Suffrages exprimés : pour la liste de Martin MALVY : 67,77%, pour la liste de Brigitte Barèges : 32,23%

École numérique rurale

Une autre façon d'apprendre

Permettre à nos élèves de mieux apprendre et de mieux réussir en utilisant les technologies modernes de communication, telle est la volonté de notre municipalité

Le plan de développement du numérique dans les écoles rurales prévoit l'équipement de 6700 écoles situées dans les communes de moins de 2 000 habitants. L'école numérique au primaire, ce sont des outils pédagogiques au service de l'apprentissage. Ces technologies sont une source de modernisation du fonctionnement de l'école et ont pour vocation de mobiliser l'at-

tention de la classe, la rendre plus enthousiaste, plus réactive. Bruno SIVIAL, conseiller municipal en charge du dossier, a porté avec succès la candidature de Sainte Foy devant l'Inspection Académique. D'ici la fin de l'année scolaire, l'école Jules Ferry sera équipée de :

8 ordinateurs portables, 1 tableau blanc interactif avec 1 vidéo projecteur et 1 PC port-



ble, 1 meuble de rangement et 1 imprimante laser noir. Pour compléter l'équipement, nous procédons au remplacement du photocopieur par une imprimante multifonction ainsi qu'à l'achat d'un appareil photo numérique. Parallèlement, les enseignants bénéficieront d'une formation pour accompagner l'arrivée de ces équipements et permettre une utilisation optimale.

CCAS

2^{ème} Rencontre intergénérationnelle

Le vendredi 19 mars, le CCAS a réuni les petits et les grands pour fêter le printemps

Pour la deuxième année consécutive, les seniors du village et quelques résidents de la Maison de Retraite de l'Albergue se sont retrouvés pour une après-midi récréative avec les enfants de l'école maternelle. Jeunes et moins jeunes ont joué au loto, dansé, chanté et dégusté de délicieuses pâtisseries. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) tient à remercier chaleureusement les talents culinaires qui ont régalié les papilles. Cette manifestation, très appréciée, sera certainement renouvelée l'an prochain.

Par ailleurs, le CCAS reste à votre écoute pour tout problème d'ordre social, administratif ou économique. Il vous oriente dans vos démarches et vous soutient dans les moments difficiles.

Permanences sur rendez-vous le mercredi de 14h30 à 15h30

Les élus du CCAS :

Nadine BIANCCHINI, Marie CIRIL, Jaky DIJON, Bruno SIVIAL et Marie-Dominique GUILLOU.

mise en place de projets fédérateurs avec les jeunes sur un territoire communal et intercommunal. De l'animation locale, en passant par la découverte de pratiques culturelles ou l'organisation de séjours, Adélaïde MOREL, animatrice référente sur ce projet, est à l'écoute de toutes propositions. Des actions transversales sont d'ores et déjà prévues : chantier contrepartie « graff » du 12 au 17 avril. Sur Sainte Foy, les rencontres auront lieu le mercredi de 14h à 16h.

Adélaïde MOREL, MJC de Saint Lys : adelaide.morel@mjc-saint-lys.org – 05 61 91 28 62.



Jeunesse

Des projets pour les jeunes et par les jeunes

Rendre les jeunes responsables et acteurs de leurs projets, tel est le principe du dispositif d'animation partagé



Le dispositif jeunesse intercommunal associant la MJC, les communes de Bragayrac, Saiguède, Sainte Foy, Saint-Lys, ainsi que le lycée de Fonsorbes se met en place en faveur des grands ados et jeunes adultes. Le dispositif a pour vocation de favoriser la

INFOexpress

→ Nettoyage de printemps

La municipalité propose à toutes les bonnes volontés de se retrouver le dimanche 2 mai à 9h, devant le bureau de poste pour partir nettoyer les chemins et le tour des lacs.

→ Déchèterie du Savès

Fermeture exceptionnelle pour cause de réfection des voiries :

Le 26 avril toute la journée, le 30 avril à partir de 16h.

Ouverture exceptionnelle : le 4 mai de 8h à 12h - 14h à 17h30 (pour particuliers et professionnels)

→ Pour les chefs d'entreprise et porteurs de projets

Un conseiller de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat vous accompagne dans la création, le développement et la transmission de votre entreprise. M. François MINOT – Tél. 05 61 10 47 22

Permanence tous les mercredis matin de 9h à 12h dans les locaux de l'association du Pays sud toulousain, 68 rue de l'église à Carbonne.

→ Recherche de documents

L'association des parents d'élèves des écoles de Ste Foy recherche des documents anciens (photos de classe, cahiers scolaires...) pour un projet sur l'histoire des écoles.

Contact : ape.stefoy@hotmail.fr ou 06 34 52 11 27

→ Nos voisins Beaufortais

Accueilleront le 16^{ème} Rassemblement International des Beaufort les 22, 23 et 24 mai.

→ Communauté de Communes du Savès

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est maintenue à 14,5%.

A noter : aucune augmentation depuis 5 ans.

Mélanie TACHIER
Diététicienne - Diplômée d'Etat



Régimes équilibrés
et personnalisés
Conseils nutritionnels
pour tous

Sur rendez-vous au

05 34 47 10 69

Centre Paramédical - 9, route de la Poumayre 31470 Fontenilles

Le Petit Théâtre de Ste Foy

J'y crois

Réservation : Jacky au 05 61 91 66 70

Théâtre - 29 mai et 5 juin à 21h

Salle des fêtes de Sainte Foy de Peyrolières

L'Agora de Ste Foy

Festival du livre 2010 - « Histoire et Patrimoine »

Dimanche 13 juin

Pour la 2^{ème} année, les écrivains nous donnent rendez-vous dans une ambiance conviviale et festive. Ils nous invitent à partager leurs nouveautés et leur monde imaginaire ou réaliste.

L'espace Librairie, permettra de rencontrer et d'échanger avec de nombreux auteurs, qui se feront un plaisir de dédicacer leurs ouvrages. Les enfants ne seront pas oubliés avec un espace qui leur sera réservé, à l'initiative des enseignants et des parents d'élèves.

Musique, exposition, débat sur le thème "L'importance de l'histoire pour comprendre le monde



La remise de prix du Festival du Livre 2009

d'aujourd'hui", l'Agora propose un festival très complet. La journée sera clôturée par la remise du « Prix de L'Agora de Ste Foy » et du « Prix Jeunesse ».

Renseignements :
Jo PERON, Président de l'Agora
au 05 61 91 14 71

Comité des fêtes Soirée Rock'n roll

Staffylorock « allumera le feu » pour la fête de la Saint Jean



Le programme du samedi 19 juin prochain s'annonce chargé. Après avoir chiné au désormais traditionnel vide grenier nocturne de la Saint-Jean et goûté aux diverses grillades, le comité des fêtes de Sainte-Foy vous propose un concert de rock avec le groupe « Staffylorock ».

Ce groupe remporte un franc succès sur la région, car il sait alterner les blues, les rocks, les standards... une très bonne soirée en perspective. Concert gratuit.

Emplacement au vide grenier : 10€ les 4 m - Installation à partir de 15h. Inscription avant le 1^{er} juin.

Le Comité des Fêtes c'est aussi : des concours de belote avec des lots à gagner, des sorties organisées, la prochaine étant prévue pour le 23 mai au Pas de la Case Inscription avant le 1^{er} mai - 20€ par personne.

Infos et inscriptions au 06 03 09 46 01 ou cdfstefoydepeyrolieres@orange.fr ou sur le site Internet : cdfstefoydepeyrolieres.asso-web.com

Sent'Aure L'association qui dépasse l'imagination



Amoureux de la nature et du grand air : l'association Sent'Aure est faite pour vous. Les séjours et sorties randonnée sont nombreux et variés tout au long de l'année.

> Prochains rendez-vous : 2 mai, 6 juin, 3 et 4 juillet

Infos sur le programme annuel ou réservation : 06 86 16 32 77 ou ley.b@perso.alitudetelecom.fr

Hall de la Mairie Expositions « Talents d'ici »

- ▶ Du 4 au 29 mai, par 5 artistes féminines de Ste Foy présentent leurs créations
- ▶ Du 3 au 30 juillet, expo des Peintres du Savès

Les Lotos de l'USSF Rugby

- > Salle d'Empeaux : 1er, 8 et 29 mai, 12 et 19 juin
- > Salle de Fontenilles : 22 mai

AAPPMA

Détendez-vous... allez à la pêche

L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du canton de St Lys est très active. Elle gère 6 plans d'eau, dont les lacs de Ste Foy et du Parayre.



Pour le plus grand plaisir des pêcheurs, la société de pêche déverse régulièrement sandres, brochets, gardons dans chaque plan d'eau et mensuellement truites et tanches dans les lacs de St Lys et St Thomas. Pour pratiquer ce loisir, il faut posséder une carte, en vente au Tabac-Pressé de Ste Foy.

Programme 2010

► A St Lys : 25 avril : Concours aux poissons blancs, 6 juin : Initiation pêche à la truite pour les moins de 18 ans, 10 octobre : Concours à la truite
► A Fontenilles : 19 juin : Concours à la truite - Infos : Marcel Balester, Président de l'AAPPMA au 05 61 91 18 86

Rassemblement des Sainte Foy de France

Prochaine rencontre en Haute-Garonne

Cette année, la rencontre des Sainte-Foy de France a lieu tout près de chez nous, à Sainte-Foy-d'Aigrefeuille. Le rendez-vous est pris pour les 20 et 21 Août. L'association a notamment pour but :

- d'accroître la notoriété à toutes les communes portant le patronyme de "Sainte Foy"
- d'aider au maintien des activités en milieu rural et à la solidarité entre les communes
- d'accompagner les initiatives locales en concordance avec les objectifs de l'association

- de favoriser la convivialité entre "cousins"
- de promouvoir les échanges sociaux, économiques, touristiques, culturels et sportifs.

Associations, artisans, commerçants ou à titre individuel, si vous souhaitez participer à cette manifestation et représenter Sainte-Foy-de-Peyrolières, nous vous demandons de contacter le secrétariat de la mairie qui vous donnera plus de détails.

> Vous pouvez aussi visiter le site www.saintefoydefrance.org



La « Majesté de Sainte Foy »
Statue datant du Xe siècle

Jardinage

C'est au mois de Mai que la saison de jardinage débute vraiment...

Il est alors temps de commencer les premiers semis au potager : pois, épinards puis vers la



mi-mai, carottes, betteraves, choux, radis... il faut butter les pommes de terre, les haricots, planter les tomates, cornichons, courges, courgettes et melons...

Côté jardin, on peut aussi semer les annuelles comme les cosmos, les capucines, les soucis, planter les plantes de massifs d'été telles que les géraniums,

bégonias, fuchsias et enfin terminer les plantations de bulbes estivaux (dahlias, cannas, glaïeuls...).

En mai si la douceur s'installe sur le jardin, mieux vaut tout de même se méfier car comme le dit le proverbe « A la Saint Honoré, s'il fait gelée, le vin diminue de moitié ».

INFOexpress

→ La bonne idée

A l'occasion du réaménagement de son épicerie, en vue de proposer une large gamme de produits dont un coin traiteur, Sylvie Vivant a créé dans son magasin un espace réservé aux compositions florales de la fleuriste-créatrice Carole Marrocco de « A rose et moi » (voir en bas de page).

→ Haie Vive

Le Conseil Général de la Haute-Garonne propose aux agriculteurs intéressés de s'inscrire pour la campagne de plantation de haies 2010/2011. Déposez votre demande écrite et vos coordonnées, à la mairie de Ste Foy, avant le 16 juillet 2010.

→ Petits rappels de « bon voisinage »

Afin de respecter la tranquillité de tous, les propriétaires de chiens sont priés de ne pas laisser leurs animaux aboyer ni la nuit, ni le jour de façon prolongée, merci de votre compréhension.

→ Bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

→ Feux

Il est interdit d'allumer des feux vifs en général et de chaumes en particulier, entre le 15 juin et le 30 septembre.

→ Accueil Mairie

La mairie sera fermée les samedis 1^{er} et 8 mai 2010.

A Rose et Moi
Toutes compositions florales
Livraison gratuite sur Ste Foy
1685 rte de Tarbes - Fonsorbes
05 61 91 40 41

Inauguration

Square Michel Bataillou

Samedi 27 mars, la place du Monument aux Morts a été rebaptisée « Square Michel Bataillou ». A l'initiative de la municipalité et du Comité d'Entente des Anciens Combattants du canton de St Lys, la cérémonie a été empreinte d'une émotion rare

Le 12 avril 1957, Michel Bataillou, soldat Sainte-Foyen, perdait la vie en Algérie, à 22 ans. La Jeep dans laquelle il se trouvait en compagnie de son ami Michel Gillet, sautait sur une mine à Bouira, en Kabylie. Michel Bataillou décèdera dans l'hélicoptère qui l'évacuait. Au retour de cette guerre, il espérait reprendre la boucherie de ses parents, située à l'emplacement de la nouvelle boulangerie. Ses parents, meurtris, ne se remettront jamais de la perte de leur fils.

Cinquante-trois ans plus tard, Michel Gillet, toujours très mar-

qué par cet attentat, était présent à Sainte-Foy pour dévoiler la plaque portant le nom de Michel Bataillou, devant la famille, les amis et les anciens combattants, venus nombreux pour cet hommage.



état civil



Du 16/12/09 au
10/04/2010

NAISSANCE :

D'OUTRELIGNE Jérémie
JOURDA Ilan
LAFONT Noémie
RABOT--MONFORT Valentine
PIMENTA DAS NEVES Hélène
GUILLAUMOT Morgane

TURMEAU Titouan
CHARLET--PORTELLI Maël

MARIAGE :

MARTRES Gérard et
FACCA Christiane

DÉCÈS :

DASSIEU née BORDES Solange

Festivités

Ça bouge à Ste Foy



> 6 juin
Randonnée à Simorre dans le Gers, organisé par Sent'Aure

> 12 juin
Avant-première du Festival du Livre, Salle des fêtes à 20h - Spectacle « Danse avec les signes » par l'association Les Chemins Buissonniers

> 13 juin
Festival du Livre, Association Agora, Salle des fêtes à partir 10h

> 19 juin
Fête de la Saint-Jean, Comité des Fêtes, Centre du village à partir de 16h

> 20 juin
Concours de belote, Comité des Fêtes, Salle des fêtes à 15h

> 25 juin
Kermesse des écoles, Association Farandole, Ecole élémentaire à partir de 14h

Juillet
> 3 et 4 juillet
Sortie montagne à l'étang de Sisca, organisé par Sent'Aure

Avril

> 26 avril
Réunion publique « Plan Local d'Urbanisme »
Salle des fêtes à 20h30

Mai

> 1^{er} et 2 mai
4^{ème} édition des « Portes Ouvertes Arts ménagers/ Bien-être/Artisanat »
Salle des fêtes

> 2 mai
Nettoyage de printemps, RDV à 9h, Place Henri Dunant (infos express page 5)

> 23 mai
Voyage au Pas de la Case, organisé par le Comité des Fêtes

> 29 mai
Café-théâtre du CAT'S, comédie : « J'y croIX pas »
Salle des fêtes à 21h

Juin

> 5 juin
Café-théâtre du CAT'S, comédie : « J'y croIX pas »
Salle des fêtes à 21h

> 3 et 4 juillet

2^{ème} édition de la « Fête du cheval et des Tracteurs de nos grands-pères »

Suite au succès de cette manifestation en 2009, l'USSF Rugby renouvelle l'évènement. La recette est simple : démonstrations, rallye, jeux... et bon repas : le samedi soir, 2 veaux gascons à la broche... au Stade municipal.

Infos et réservations

Tabac Presse Christine SENTOUS au 05 61 91 73 01
Snack/Resto « Chez Soso » au 05 61 91 07 89



Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

2, Avenue du 8 mai 1945 31470 Ste Foy
Tél : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 61 91 89 81
Courriel : mairie.ste.foyp@wanadoo.fr
Site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



"Il était une foy"

Responsable de publication : François Vives - Réalisation : www.aldorande.eu

Impression : Imprimerie Messages - Imprimé sur papier recyclé.

Ont participé à la rédaction et à l'édition de ce bulletin : Le maire : François VIVES, la Commission Communication : Alain BALONDRADÉ, Solène LEBRE, Laurence ARNAUD-GALUPPINI, Dominique GUYS, Coordination : Sandrine GRI.